

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XI.

No. 32.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 AOUT 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## LES SALAIRES

Nous avons souvent exprimé l'opinion qu'il valait mieux avoir moins d'employés publics et bien les payer, que les personnes occupant des emplois élevés devaient avoir des salaires suffisants pour les faire vivre d'une manière digne de leur position et les mettre à l'abri des tentations.

Ces remarques s'appliquent naturellement aux ministres comme aux employés, aux membres de notre gouvernement local surtout, qui sont si mal payés.

Trois mille piastres pour un ministre, pour un premier ministre surtout, est-ce assez?

On veut que ceux qui nous gouvernent soient honnêtes, qu'ils ne songent même pas à profiter de leurs positions pour faire de l'argent — et on leur refuse les moyens de vivre d'une manière convenable!

La réduction du salaire des ministres a été une erreur, une faute même, et nous engageons les ministres d'aujourd'hui à réparer cette faute en rétablissant les anciens salaires. Qu'on ait moins de ministres, si on ne peut les faire vivre, mais qu'on paie bien ceux qu'on aura. C'est le moyen d'avoir de la bonne politique et d'engager les hommes de talent à s'occuper d'affaires publiques.

Si les hommes politiques étaient riches dans notre pays comme ils le sont en Angleterre et en France, ce serait bien différent. Là, le salaire est un accessoire, une bagatelle aux yeux des gens dont les revenus sont considérables. Mais ici, le salaire pour un ministre c'est tout, c'est sa vie, la vie de sa famille.

"Il a les revenus que lui donne sa profession ou son commerce," va-t-on dire. On oublie qu'un avocat, un notaire ou un médecin qui quitte son étude pour prendre un portefeuille, perd en peu de temps la plus grande partie de sa clientèle, et qu'elle le paie d'autant moins qu'il donne plus de temps à la chose publique.

Comment veut-on, par exemple, que l'hon. M. Chapleau vive d'une manière digne d'un premier ministre avec trois mille piastres?

On sait bien que c'est impossible. On veut donc qu'il s'endette ou qu'il profite de sa position pour augmenter son salaire? Triste alternative!

Et encore ses amis veulent l'empêcher d'aller à Ottawa! Mais alors, messieurs, payez-le, vous devez bien comprendre que non-seulement M. Chapleau, mais tous ceux qui ont de la valeur, se feront un devoir comme lui d'améliorer leur sort en allant à Ottawa, lorsqu'ils en auront la chance.

## LA PROCHAINE EXPOSITION

Enfin, les citoyens de Montréal se sont décidés à se remuer pour faire réussir l'exposition qui doit avoir lieu dans le mois de septembre prochain. Un comité de la presse a été formé, une assemblée publique a eu lieu et un comité considérable a été chargé de travailler à l'organisation de cette exposition.

De grands efforts seront faits pour donner à cette exposition tout l'éclat possible, et on espère que chacun y contribuera. Il faut que Montréal fasse les choses dignes de sa position et de sa réputation, et que

nous, Canadiens-français, nous prenions une part considérable à cette grande démonstration. Nous ne devons pas laisser passer une pareille occasion de montrer que nous ne sommes pas en arrière des autres nationalités dans le mouvement commercial et industriel du pays. La fortune, le pouvoir et l'influence sont aux individus et aux nationalités qui s'agitent et travaillent.

Nous invitons donc nos compatriotes tant de la campagne que de la ville à se mettre à l'œuvre, à faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour figurer avec honneur dans la prochaine exposition.

Pour attirer à Montréal autant de monde que possible et rendre le séjour de notre ville agréable à nos visiteurs, un programme d'amusements les plus attrayants et les plus variés sera préparé; il y en aura pour tous les goûts. Nous publierons avec plaisir les suggestions qu'on voudra bien nous faire parvenir à ce sujet.

C'est M. Graham, du *Star*, qui a, le premier, averti les citoyens de Montréal qu'il était temps de se préparer à la prochaine exposition. La presse a pris les devants en nommant un comité dont M. Burland, de la Compagnie Burland, a été nommé président.

Nous avons eu occasion de voir, ces jours-ci, d'autres ouvrages domestiques faits par les élèves de madame marchand et de Mlle Généreux : des tapis, des nattes de lisières ou de *catalogne*, qu'on verra bientôt, nous l'espérons, dans toutes les maisons canadiennes. C'est bien fait, c'est propre, c'est bon et ça ne coûte pas cher. Madame Marchand nous a montré un tapis pour devant de cheminée, où un magnifique lion fait avec des chiffons, des *guenilles*, dort sur un fond de toile d'emballage, aussi fier, aussi beau que s'il reposait sur un tapis de Turquie.

Nous apprenons avec plaisir que dans plusieurs autres écoles et couvents on se propose d'enseigner à faire ces utiles ouvrages qui deviendraient une véritable industrie nationale. Il est vrai que nos écoles coûtent cher à Montréal, que nos commissaires ont fait les choses grandement sans regarder aux dépenses, mais avouons qu'il nous ont donné non-seulement de beaux édifices, mais encore de la bonne éducation, de l'instruction pratique. Ils ont sacrifié généreusement leur temps et leur argent depuis plusieurs années au progrès de ces écoles sans autre mobile que celui de faire du bien, sans autre encouragement que des critiques acerbes et injustes. Nous avons déjà parlé du dévouement de M. le curé Rousselot et de M. P. S. Murphy. M. Murphy a donné pour sa part l'année dernière 150 médailles.

Je disais, dans le dernier numéro de L'OPINION PUBLIQUE, que M. Tarte ne m'avait pas autant injurié que je m'y attendais. Mais il s'est repris depuis ce temps-là et je suis satisfait.

Très bien, M. Tarte, je vous reconnais maintenant. Il me semblait que vous ne pouviez laisser passer une pareille occasion de manifester votre charité chrétienne, votre amour de la religion et du clergé dans le langage apostolique qui vous distingue.

On dit que vous avez juré de contribuer à détruire l'influence du clergé en

faisant croire que vous parlez en son nom et en approuvant ce que vous êtes le premier à condamner. Vous jouez bien votre rôle.

Il serait bien facile de prouver que c'est vous qui, en ce moment, vous révoltez contre les autorités ecclésiastiques, c'est vous qui foulez aux pieds les décisions des conciles et du St-Siège et déchirez les mandements des évêques. Mais tous les journaux conservateurs, vos amis, ayant déclaré qu'il ne fallait pas s'occuper de ce que vous dites, je vous laisse à votre métier.

La mort de madame Masson, épouse de l'hon. R. Masson, Président du Conseil Exécutif, a été vivement ressentie par toute la population. Comme tous nos confrères, nous offrons nos condoléances à l'honorable président du Conseil.

Madame Masson n'était âgée que de 45 ans.

Le grand nombre de personnes venues de toutes les parties du pays qui ont assisté à ses funérailles, a été une grande démonstration de sympathie en faveur de M. Masson et de son épouse regrettée.

Les députés conservateurs admettent que M. Mercier a montré pendant la dernière session autant de modération que de talent. Le gouvernement a adopté plusieurs fois sa manière de voir et rendu hommage à sa libéralité. Il a rendu un service immense aux municipalités en faisant déduire des sommes qu'elles doivent douze années d'intérêt. L'amendement qu'il a fait adopter sauve à la ville de Montréal seule \$400,000. Montréal lui doit une chandelle.

Les Canadiens-français de Worcester ont fait à M. Claudio Jannet une réception qui leur fait honneur. M. Ferd. Gagnon lui a souhaité la bienvenue dans un très beau discours.

L.-O. DAVID.

## ERRATA

"Sur cette question." aurait dû venir après "Un dernier mot" qui complétait le second alinéa de notre article sur l'élection de Berthier, et non pas à la fin du premier alinéa : c'est une malheureuse transposition. Dans notre premier article sur cette question, on nous a fait dire deux fois dans la même phrase : "pour obtenir justice."

## LA POLITIQUE ET LE CLERGÉ

Les avocats de l'influence indue font une distinction entre l'action du prêtre en politique comme prêtre et son action comme citoyen : acceptant celle-ci et repoussant celle-là.

Cette distinction est certainement fautive et injuste.

Le clergé est libre d'user, et par supposition même d'abuser de son pouvoir spirituel. Rien dans la loi ne l'en empêche, quoiqu'en prétendent les inventeurs de la jurisprudence d'influence indue. Et la loi est logique. Vous reconnaissez au